

**Discours des vœux à la population  
06 janvier 2017  
Pascal CHARMOT  
Maire de Tassin la Demi-Lune**

**Monsieur le Député, cher Michel TERROT,  
Monsieur le Sénateur Maire François Noël BUFFET,  
Madame la Conseillère régionale Alice de Malliard,  
Monsieur le Conseiller régional, Maire d'Ecully Yves Marie Ulhrich,  
Mesdames, Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et  
religieuses, de la Police Municipale,  
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement, les directrices d'écoles,  
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,  
Chers Tassilunois, chères familles Tassilunoises,**

Je suis très heureux de vous accueillir à l'Espace Culturel L'Atrium à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Je remercie l'équipe d'organisation qui a permis de nous réunir dans cette salle Marivaux et dans une nouvelle configuration. Osons autrement. .

Vous êtes toujours aussi nombreux, présents ce soir, pour témoigner l'intérêt que vous portez à l'action de la Municipalité.

Avec mon équipe, nous vous en sommes très reconnaissants.

Je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité, ainsi qu'à vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

De bonheur, l'année 2016 en aura cruellement manqué dans le monde, hélas touché par les 105 attentats islamistes qui ont fait 2356 victimes, et je ne compte pas les blessés.

Un attentat et c'est déjà un de trop. Imaginez alors toutes ces victimes, ces familles meurtries à jamais, partout à travers la planète. Pas une seule d'entre-elles ne méritait cela.

A toutes les forces de sécurité de notre pays mobilisées auprès des victimes et pour notre protection, j'adresse en votre nom, notre reconnaissance commune.

Quant à nous, nous devons faire preuve de courage et resserrer nos liens. Malgré ces moments terribles, il nous faut garder des raisons d'avancer, l'envie de partager des ambitions, la force de préparer demain.

Et c'est vous, chers Tassilunois, vous, qui nous donnez ces raisons. Vous, qui me donnez la volonté d'agir pour mener les projets que vous avez choisi de soutenir.

C'est pour vous que je me suis engagé en 2014, avec mon équipe et ensemble vous accompagner, vous servir et servir Tassin la Demi-Lune.

En entrant dans cette année 2017 nous abordons le cap du mi-mandat. Viendra prochainement le temps du bilan d'étape. Je ne le ferai donc pas ce soir.

Cependant, vous aurez perçu par de nombreuses réalisations, l'ampleur du travail accompli en 2016. Quelques-unes de ces réalisations témoignent de la volonté et du dynamisme qui animent mon action avec mon équipe :

- La rénovation intérieure de l'église communale Saint Claude, chantier patrimonial de premier plan, commencée fin 2014 et achevée début 2016.
- La nouvelle gestion de la restauration scolaire, plus adaptée à la forte augmentation des effectifs de la cantine et qui a gagné en qualité comme le confirment les enfants et les parents.
- La réalisation du terrain synthétique de football au stade Dubot.

Attendu par nombre de pratiquants pénalisés par l'indisponibilité chronique de l'ancien terrain en herbe.

Rendez-vous compte, 6 heures hebdomadaires d'utilisation du terrain en herbe jusqu'à l'été dernier contre une possibilité actuelle de 24h sur 24 !

Je n'ai entendu que des points positifs depuis.

Je salue les efforts des clubs utilisateurs du site pour faciliter la nouvelle cohabitation due à cette évolution.

- La tenue du 1<sup>er</sup> rendez-vous régional de la sécurité et des polices municipales.

Ce temps d'échange entre professionnels a été un succès et sera reconduit avec une formule à faire évoluer en direction du grand public, particulièrement séduit par les conférences.

- Le recrutement du manager de centre-ville.

Son rôle auprès des commerçants de chaque quartier, de la commune, j'insiste sur chaque quartier, et auprès de nos chefs entreprises, sera de créer les synergies et mobiliser les leviers du développement économique et commercial de la ville.

- L'ouverture du nouveau pôle de commerces « Le Phare » au carrefour de la Libération.

Après plus de deux ans de travail et par la pugnacité de la commune, s'achève la reconversion complète et très réussie du site. Il vous permettra de faire quelques courses, vous restaurer, acheter des fleurs, du pain, boire un verre (avec modération) etc...

- Le pôle petite enfance d'Alaï.

Le lauréat du concours d'architecte a été choisi à l'unanimité par le conseil. Prévu pour début 2019, il proposera 72 places réparties entre la crèche, le jardin d'enfant et le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s. Le coût est de 3.5M€ TTC, avant subventions, dont celle attendue de la CAF.

- Le premier forum handicap et citoyenneté.  
Organisé en partenariat avec l'association ADAPEI du Rhône et la Résidence Plurielle du centre-ville, sous la houlette de Jacques Blanchin, conseiller municipal délégué, il fut une réussite.  
Je n'ai entendu, cher Jacques, que des compliments des familles et des participants sur cette initiative.
- La nouvelle aire de jeux d'enfants au parc du Vallon, dans le quartier longtemps oublié du secteur Victor Hugo, le long du Valvert.  
Nous avons également réalisé à proximité immédiate des travaux importants de voirie et de sécurité pour les piétons.
- La rénovation de l'accueil de la Médiathèque et la création du nouveau fonds DVD qui rencontre un franc succès, ainsi que la mise en place d'un Speed-Booking. 3 minutes pour vous donner envie de lire un livre !
- L'inauguration de la boucle de sentier pédestre du plateau de Méginand  
Mené en partenariat avec plusieurs associations œuvrant pour l'environnement et les exploitants agricoles.  
Son maintien sur le site est essentiel à l'équilibre des usages et à la préservation de ce poumon vert de la commune que la promotion immobilière anéantirait sans vergogne, s'il en était différemment.

Je pourrais citer d'autres réalisations bien sûr mais je m'arrête là.

Vous constatez à l'énoncé de ces réalisations que notre détermination est intacte et notre mobilisation totale pour tenir les objectifs du Plan de Mandat dont nous vous rendons compte chaque de l'avancée.

Fort de la confiance que vous nous témoignez, nous continuerons avec la même énergie à servir les projets prioritaires pour les Tassilunois et pour notre ville que nous aimons tous.

## **La sécurité d'abord.**

Votre sécurité quotidienne, celle de nos enfants, par le déploiement des caméras de vidéosurveillance, à proximité des écoles et crèches.

Au total une trentaine de caméras seront installées d'ici fin 2018.

Des interphones vidéo et des boutons SOS dans les écoles complètent le dispositif, suivant là le même principe que les « alertes commerçant ».

Nous avons pris la décision d'armer notre police municipale.

Cette décision s'est imposée à nous en raison de l'actualité, et en écho aux propos tenus par le Préfet lors de sa venue à Tassin la Demi-Lune pour inaugurer le 1er rendez-vous régional de la sécurité ce dont je le remercie à nouveau.

Ce choix de l'armement est aussi celui des agents de Police municipale et de leur sécurité en service.

## **Des équipements ensuite.**

Ils concernent différents domaines de notre politique tournée en priorité, comme vous le savez, vers la famille, à toutes les étapes de la vie. J'en ciblerai trois qui illustrent cet effort d'équipement significatif :

- La famille, avec la Maison des Familles, dont le programme sera validé cette année.
- Le scolaire, avec la future école avenue Victor Hugo et l'extension des écoles Leclerc et Prévert pour lesquels l'élaboration des cahiers des charges sera finalisé dans l'année.

L'école Victor Hugo fera l'objet d'un concours d'architectes et de deux tranches de travaux qui débiteront par la restructuration du bâtiment acquis par la ville fin 2015 pour accueillir à la rentrée 2019, 5 classes dont 2 maternelles et 3 élémentaires. A terme se seront 10 classes qui formeront cette nouvelle école.

- Le sport, avec dès la fin de l'été 2017, si tout avance comme souhaité, la couverture de deux courts de tennis qui permettront aux joueurs de pratiquer toute l'année.

Parallèlement, nous avançons comme prévu sur la construction d'un gymnase au bourg en partenariat avec l'institution St Joseph. Cet équipement permettra la pratique sportive associative ou libre, des compétitions et bien sûr l'enseignement des cours d'EPS pendant le temps scolaire.

Les principes juridique et financier, le périmètre du programme, en tant que préalables indispensables, sont en cours de validation.

Une ville comme Tassin la Demi-Lune qui atteint 22000 habitants se pense à la fois sur le long terme, je viens d'en parler, et dans la proximité.

En effet, il n'y a pas que les équipements qui participent de la qualité de notre cadre de vie.

C'est aussi par les rendez-vous thématiques, les manifestations, les moments festifs que son cœur bat aussi.

Et le cœur de Tassin la Demi-Lune bât fort !

Comme lors des festivités du 8 décembre dernier par exemple.

Ainsi, dans les prochaines semaines, nous accueillerons la seconde édition des « Journées internationales de la Flûte », temps fort et prestigieux de l'année culturelle et artistique, organisé en partenariat avec l'Ecole de Musique très investie dans ce projet, avec l'enthousiasme que l'on connaît à sa directrice Mme Bertelletti.

Aujourd'hui nous travaillons sur des événements locaux comme la première fête champêtre de Méginand ou d'autres événements d'importances régionales et nationales. Certains sont déjà dans les tuyaux pour 2018 et 2019, qu'ils soient culturels, sportifs ou économiques.

Vis-à-vis des séniors, grâce à notre attention, nos actions, Tassin La Demi - Lune est reconnue, et vient de rejoindre le réseau mondial des « villes amies des aînés ».

Cette adhésion nous permettra de regarder ce qui se fait ailleurs, de bénéficier de conseils afin de toujours améliorer la vie de nos aînés, renforcer les animations de la semaine Bleue et d'autres choses...

Enfin, notre ville accueillera le premier salon régional dédié aux seniors.

Comment ne pas évoquer la « Maison du Répit », projet remarquable, soutenu par la Fondation France Répit, qui doit voir le jour sur un terrain au cœur de Tassin la Demi-Lune.

Le permis de construire sera déposé prochainement.

La commune soutient pleinement ce projet en faveur de l'aide aux aidants, qui sera le premier de son genre en France.

La satisfaction de porter ces projets, de les réaliser se mesure à l'aune du contexte financier très tendu que nous subissons.

C'est d'ailleurs là toute la difficulté de la tâche qui est la nôtre.

Très bonne gestionnaire, comme le souligne l'association CANOL, Tassin la Demi-Lune n'en déplore pas moins, l'impact brutal et durable de la baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement depuis 2013, décidée par le gouvernement. Cela représente 4 millions d'euros.

C'est à quelque chose prêt le coût d'un gymnase ou d'une école maternelle !

C'est dans ce contexte très tendu qu'il nous revient de poursuivre notre politique d'investissement, de contrôler nos dépenses de fonctionnement.

Des arbitrages sont nécessaires. Des décisions difficiles s'imposent.

Ce n'est pas de gaité de cœur mais parce que c'était inéluctable que j'ai ainsi pris la décision de fermer le Service d'Aide à Domicile au terme de trois ans, fin 2018 ; le temps d'accompagner les bénéficiaires vers d'autres prestataires et nos agents dans leur projet de reclassement professionnel.

Malgré ces contraintes fortes qui pèsent sur les finances de la ville, nous parvenons cette année encore à construire un budget sans avoir recours à l'augmentation des impôts locaux. Nous nous y sommes engagés sur le mandat. Notre recours à l'emprunt se poursuit nécessairement, dans la limite de ce qui est raisonnable et supportable par la ville.

J'aime Tassin la Demi-Lune !

J'aime ma commune, pour laquelle ma détermination est totale!

J'ai le souci d'agir en proximité avec la population et continuerai ainsi de tenir des permanences de quartier, sans rendez-vous, les samedis matins, accompagné d'un élu.

J'ai à cœur de relever avec mon équipe les défis de demain et préparer l'avenir.

Cet avenir s'inscrit dans le cadre du futur PLUH Plan local de l'urbanisme et de l'Habitat qui sera voté fin 2017 à la Métropole.

Cependant, je le dis et le répète, Tassin la Demi-Lune n'a pas vocation à continuer la densification à marche forcée de ces dernières années.

La priorité pour nous est désormais d'accompagner par des équipements adaptés et suffisants l'augmentation de la population due à cette densification qui trouve ses limites malgré l'attractivité qu'elle révèle.

Aller plus loin dans la densification comme l'imposent l'Etat par la loi ALUR, ou le SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui définit à l'horizon 2030 les objectifs de cette densification, ou encore la Métropole via le PLUH, n'est plus supportable.

Dans le cadre de ce nouveau PLUH, la Métropole doit entendre la voie de Tassin la Demi-Lune.

Nous devons impérativement maîtriser le développement de la ville afin de préserver sa qualité de vie, que nous apprécions tous, pour envisager l'avenir avec confiance.



Plusieurs réunions en 2015 et 2016 avec les Conseils de Quartier ont permis de tracer les orientations et formuler les demandes de la ville que nous comptons voir figurer dans ce projet définitif.

Sachez que je m'y emploie sans relâche avec Louis Palazon, mon adjoint en charge de l'urbanisme.

2017 sera le temps de l'information de la population, et celui de l'enquête publique sur le projet définitif du PLUH de la Métropole. Nous en reparlerons.

Notre avenir proche, c'est aussi le déclassement de l'A6/A7 dont le décret a été signé le 29 décembre par l'Etat.

Nous organiserons des réunions sur ce sujet d'importance très rapidement.

Si j'ai approuvé en conseil de Métropole ce déclassement autoroutier c'est parce que nous devons avancer sur ce sujet des grandes infrastructures pour pouvoir traiter la décongestion automobile dans notre ville et dans la Métropole.

Ce n'est toutefois que si les contraintes de chaque commune impactée sont traitées avec sérieux que ce déclassement sera un atout pour tous, une opportunité et je le souhaite une chance pour Tassin la Demi-Lune.

Pour moi, l'essentiel tient dans les mesures d'accompagnement que ce déclassement doit absolument prévoir.

Des mesures sur l'itinéraire des poids-lourds et des convois exceptionnels. J'ai insisté sur ce point auprès du Président de la Métropole, Gérard COLLOMB, lors de sa venue dans notre ville, en réponse à mon invitation.

J'y suis revenu au sein du groupe de travail sur les grandes infrastructures qui réunit les maires concernés par le sujet du déclassement A6/A7.

J'ai également demandé au Sytral, présent dans ce groupe de travail, des engagements plus clairs sur les lignes fortes de bus envisagées, annoncées pour l'ouest lyonnais. L'ouest lyonnais encore insuffisamment doté en transports en commun.

Je n'oublie pas le bouclage du périphérique bien sûr. Il est impératif, indissociable du dossier du déclassement A6/A7 qui le rend encore plus légitime.

Avant de vous rejoindre, je tiens à saluer et à remercier mon Conseil municipal et les agents pour le travail accompli, pour les efforts fournis tout au long de cette année 2016, avec une mention particulière au service des espaces verts qui a fabriqué, loin de toute polémique, cette magnifique crèche mise en place devant la Mairie, et aura remporté, chez nous comme dans l'ouest lyonnais, tous les suffrages, à la lecture des messages reçus en Mairie et sur le terrain.

Permettez-moi de conclure en rappelant que dans quelques semaines, nous aurons à élire le prochain Président de la République.

Vous avez été très nombreux, nouveaux arrivants sur la commune en particulier, à vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir participer à ce temps majeur de notre démocratie, de nos institutions républicaines. Je vous encourage tous à participer à ces élections. C'est primordial.

La famille politique à laquelle j'appartiens, la Droite, a choisi son candidat par les primaires. D'autres primaires vont se dérouler ces prochains jours.

Ma conviction est qu'il doit en ressortir une vision et une volonté de réformer en profondeur notre pays. La Primaire de la Droite et du Centre l'a clairement mis en avant et validé par son résultat.

Nous tous ici le savons. Depuis des décennies nous votons pour des gens qui nous promettent d'y arriver à moindre effort...

Etre *en marche* ou en tête des sondages ne suffit pas...  
Il faut savoir où l'on va !

On ne va nulle part sans effort.  
C'est d'ailleurs ce que nous répétons à nos enfants qu'ils soient élèves ou étudiants !

Alors en mai prochain il sera important de nous déterminer sur tous ces sujets.

Pour l'heure, et simplement, à toutes et tous, à Tassin la Demi-Lune et aux Tassilunois, je souhaite une bonne année 2017 !

Merci

Pascal CHARMOT  
6 janvier 2017